

Le secteur textile du sud de la Méditerranée à la dérive

Carla Fibla

D'après la Banque mondiale, dans cinq ans, la Chine contrôlera 50 % du marché textile mondial, ce qui se traduira par la perte de 30 millions d'emplois

Le coût élevé de l'énergie, la pression fiscale et la possibilité d'un nouvel accord social dans les pays du Maghreb rendent la Chine beaucoup plus compétitive

Le textile sera inclus dans le système paneuroméditerranéen afin de partager la matière première et de mélanger la production, pour ainsi se protéger de la Chine

Tandis que certains se lamentent et baissent la tête, d'autres retroussent leurs manches de chemise et cherchent des solutions. Il n'y a aucune approche générale définissant la réaction des pays du Maghreb devant l'entrée en vigueur de l'Accord Multifibres (AMF) du 1er janvier 2005.

Six mois plus tard, les chiffres ne trompent pas et les pires présages deviennent réalité. Ces derniers mois, les regards des économies tunisienne et marocaine, qui dépendent fortement du secteur textile, sont tournés vers la Chine et l'Inde. Deux pays qui possèdent de la matière première et de très faibles coûts de production.

Au cours des 20 dernières années, la Chine a triplé ses exportations vers le marché européen. Elle a rejoint l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2001, soit six ans après que l'institution eut accordé qu'en l'espace de 10 ans, les quotas de restriction des exportations entre les membres seraient supprimés pour favoriser le développement des pays du Tiers Monde à faibles ressources. D'après la Banque mondiale, dans cinq ans, la Chine contrôlera 50 % du commerce textile mondial, ce qui, comme le soulignent plusieurs études, se traduira par la perte de 30 millions d'emploi dans le secteur. Pour l'instant, les dernières statistiques montrent que la Chine occupe déjà 18 % du textile en Europe et 32 % aux Etats-Unis.

Au Maroc, en Algérie, et surtout en Tunisie, le secteur textile et de la confec-

tion est un pilier dont dépend un pourcentage élevé de la population active.

La guerre commune des pays du Maghreb, d'Europe et des USA contre « l'effet chinois » conduit les gouvernements et les experts du secteur à envisager des mesures de modernisation, sans cesser pour autant d'être tentés de faire pression auprès de l'OMC pour appliquer des mesures de sauvegarde – ce qui, selon le règlement de l'organisation, est illégal – limitant la croissance annuelle des exportations du textile chinois à 7,6 %.

Le gouvernement chinois, conscient de la méfiance et du rejet que suscite sa politique économique d'expansion, s'est rendu au cours des premiers mois de cette année en Tunisie et au Maroc, ainsi qu'à Bruxelles. Le principal objectif de ce rapprochement était de consolider les échanges commerciaux et de réduire le déficit de la balance des paiements entre la Chine et les trois principaux pays du Maghreb, avec lequel il a également été envisagé une future collaboration, à travers les accords signés ou déjà en vigueur entre les Etats maghrébins et les USA ou autres pays.

Le comportement du Maghreb face au surprenant développement chinois, où l'on travaille 24 heures sur un 24 pour un prix trois fois inférieur au marocain, est similaire à celui de l'Europe ou des USA. C'est l'idée de s'unir pour combattre la concurrence chinoise qui a conduit des économistes des deux côtés du détroit de Gibraltar

à envisager un espace paneuroméditerranéen, convaincus que l'accélération de la modernisation et l'amélioration de la productivité doivent s'accompagner d'une évolution de la « sous-traitance » à la « co-traitance ».

Le cadre de travail est ouvert, et malgré les différences de niveaux du secteur entre le Maghreb et l'Europe, il est possible de créer une situation dans laquelle on peut sauver les entreprises développées tout en permettant l'évolution des entreprises maghrébines. Selon le travail réalisé par les entreprises depuis les 10 dernières années, chacune d'elle affronte la crise actuelle avec une attitude très différente.

Le pessimisme s'est déclaré en Afrique du Nord dès la fin 2004, et augmente avec les chiffres qui confirment le potentiel de la Chine. A l'heure actuelle, après les regrets de ne pas s'être renouvelés à temps, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie cherchent le soutien de leurs gouvernements, tout en se réorganisant pour résister pendant les cinq années dont a besoin le secteur pour s'adapter au changement.

Le Maroc en état d'alerte

Rabat digère les « promesses » des responsables du gouvernement chinois qui se rendront au Maroc à la mi-mai, tout en tentant de combattre le dumping, la sous-fac-

turation et les pratiques illégales dénoncées par les patrons du secteur.

En 2004, les échanges commerciaux avec la Chine se sont accrus de 35 % (soit un total de 105 millions de dollars). Le déficit de la balance commerciale du Maroc est passé de 738 millions de dirhams en 1990 à 6,7 milliards en 2004. Plus de 200 000 personnes travaillent dans le secteur textile et de l'habillement au Maroc, avec un chiffre annuel de 3,15 milliards d'euros. Le textile représente 55 % des exportations du pays et 37 % de ses exportations industrielles.

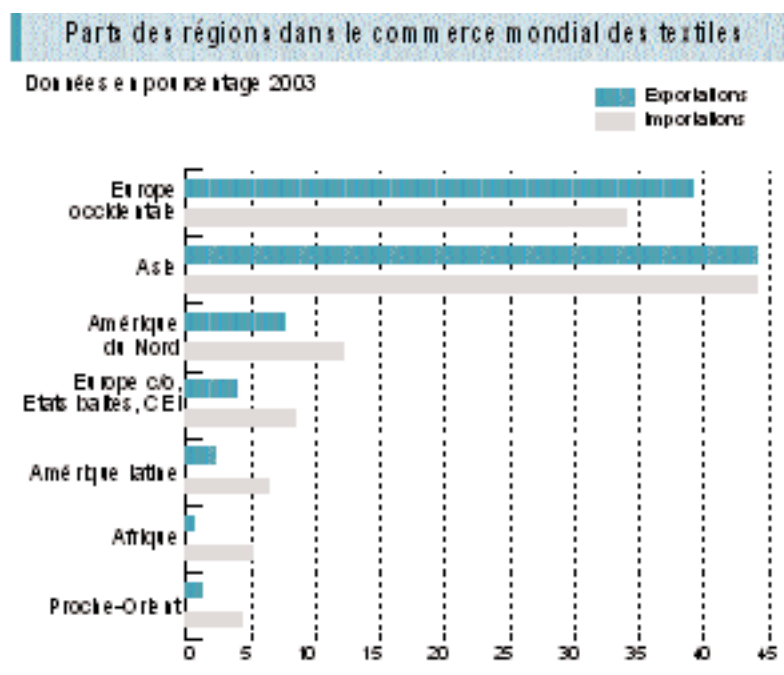
Dans une enquête rendue publique en juin par le Haut Commissariat au Plan et remise en question par le premier ministre Driss Jettou, 95 000 personnes du secteur ont perdu leur emploi.

Sur un échantillon de 45 000 foyers, le Haut Commissariat au Plan explique que l'on a tenu compte des secteurs formel et informel – qui emploie 20 % des travailleurs marocains du textile. La prévision de croissance prévue par l'institution gouvernementale sera, à la fin 2005, de 2,6 % (au lieu des 3 % annoncés par le gouvernement).

Dans un entretien récent, Salah Ed-dine Mezouar, ministre de l'Industrie et du Commerce, a reconnu que le secteur pourrait perdre, au cours des cinq prochaines années, 30 % de ses employés, et que ses exportations pourraient être réduites jusqu'à 20 %. Il a annoncé une « nouvelle stratégie », orientée vers la « modernisation accélérée, l'amélioration de la productivité, l'évolution vers la co-traitance et le produit fini », un plan qui, huit ans après le démantèlement du secteur, pourrait créer entre 70 000 et 100 000 nouveaux postes de travail.

En revanche, pour les chefs d'entreprise et les experts du secteur, cette réaction arrive trop tard. Dans son éditorial du 12 mai, la journaliste Nadia Salah, directrice de *L'Economiste*, se demandait « A quoi sert un gouvernement ? », après avoir affirmé que le Maroc traversait « une période très difficile, peut-être la plus difficile qu'ait connue le pays depuis une décennie, le gouvernement donne l'impression qu'il a abandonné la barre du navire ».

Le pessimisme marocain s'est vu renforcé, à la fin mai, par les résultats du Rapport McKinsey qui conclut sur



Source : Organisation mondiale du commerce.

une idée claire : « Le textile est mort, vive le tourisme ». La feuille de route que le Maroc souhaite appliquer d'ici à trois mois exige une restructuration des secteurs, ainsi qu'une stricte négociation du contrat social, où seraient revus les coûts du travail.

Au cours du premier trimestre 2005, les exportations de textile marocain ont chuté de 30 % et les importations européennes provenant d'Asie se sont accrues de 33 %. La Chine a entamé des négociations avec le Maroc – dont les exportations vers le pays asiatique sont principalement centrées sur le poisson, sardines, farine de poisson, engrais (44 %), chutes et restes de cuir (19 %) – afin qu'il soit son partenaire et lui serve de plate-forme d'exportation.

Les accords signés par le Maroc, qui devraient entrer en vigueur au cours de cette année, intéressent la Chine. Et surtout l'Accord de Libre-échange avec les USA supprimant toutes les restrictions à l'exportation par le Maroc, entre autres secteurs, de produits textiles vers la première puissance mondiale.

Les menaces du gouvernement des USA – qui seul en mars 2005 avait déjà perdu 14 000 emplois – envers la Chine se centrent sur le déficit commercial qui, en 2004, atteignait 162 milliards de dollars. De fait, les USA ont fait pression sur

Pékin en assurant qu'ils dénonceraient sa surprenante expansion sur le marché, et ils demanderont l'inclusion de la Chine sur « une liste noire des contre-façons ».

La Chine est disposée à importer du Maroc jusqu'à 800 000 tonnes de phosphates et d'engrais, dès aujourd'hui et jusqu'en 2007, à condition qu'un engagement entre les deux pays soit signé.

De plus, Rabat attend l'application d'un autre accord de libre-échange avec la Turquie (qui dépend de l'adoption du quatrième protocole de l'Union européenne, UE) et de l'Accord d'Agadir, signé par la Jordanie, la Tunisie, l'Égypte et le Maroc.

La fermeture d'entreprises et les perspectives négatives à court et moyen terme ont conduit beaucoup d'entreprises à miser sur les « techniciens polyvalents » pour réduire ainsi leur effectif. Les femmes (d'après le Haut Commissariat au Plan, 30 % d'entre elles ont perdu leur emploi) assurent que leur salaire ou leurs conditions de travail importent peu, pourvu qu'elles conservent leur emploi.

Dans deux réunions maintenues avec le secteur, Jettou a examiné un Plan de relance, qui n'a pas encore été appliqué. Les aspects sur lesquels il est prétendu intervenir sont le coût du transport (la remorque de 92 mètres cubes, et de 16



Usine textile à Asilah. Maroc. / PEDRO ROJO

mètres de long, coûte 6 500 euros sur un trajet aller et retour, au lieu de 5 600 en Tunisie), les charges sociales (révision du salaire minimum, qui s'élève à 164,09 euros) et le coût de l'énergie (0,092 dollars le kilowattheure, au lieu de 0,047 en Tunisie). De plus, la cotisation à la Sécurité Sociale est élevée et la pression fiscale s'élève à 42,65 euros, au lieu de 34,11 en Tunisie ou 18,8 en Egypte.

L'Association marocaine de l'industrie du textile et de l'habillement (AMITH) mise sur l'utilisation de fonds de restructuration financière pour financer l'endettement des entreprises et l'augmentation des fonds de promotion (qui, à l'heure actuelle, atteignent à peine 10 millions de dirhams).

C'est la promotion du « produit fini », la créativité et l'apprentissage des dernières technologies qui permettra aux marocains de voir la fin du tunnel. Le problème est que pour mettre en oeuvre ces profondes réformes, le pays a besoin d'une aide externe et d'un plus haut niveau de confiance.

La Tunisie se serre la ceinture

Le secteur représente 50 % des exportations du pays (trois milliards d'euros par an). Ses quelques 2 000 entreprises emploient

250 000 personnes. La Tunisie, qui a mené une rude défense de la place qu'elle occupe sur le marché des producteurs du MEDA (Maroc, Tunisie, Egypte) face à l'UE, a soutenu ses entreprises du secteur à travers les Fonds de développement de la compétitivité, en réclamant, comme dans le cas du Maroc, le passage de la sous-traitance à la coproduction pour garantir la compétitivité.

A travers des subventions financières remboursables ou la participation au capital des entreprises concernées, le Ministère du Commerce a encouragé la « concentration des efforts sur la qualité et l'amélioration des prix pour préserver la position du produit tunisien sur le marché national ».

Troisième pays de la Méditerranée à avoir signé un accord d'Association et de libre-échange avec l'UE (en 1995), elle a été le chef de file de l'approche visant à ce que des entreprises du Nord ouvrent des filiales au Sud pour renforcer sa compétitivité. « Nous demandons à nos amis européens de réagir dans le sens d'une meilleure intégration industrielle entre les deux rives de la Méditerranée », a récemment déclaré Afif Chelbi, ministre tunisien de l'Industrie.

Selon le gouvernement la solution ne réside pas dans la récupération des quotas, mais dans l'application de mesures d'appui logistique et technique destinées à reconstituer le tissu industriel dans la zone méditerranéenne.

Adoptant un comportement bien moins martyr que leurs homologues marocaines, les entreprises tunisiennes sont convaincues que la solution réside non pas dans une augmentation des aides économiques mais dans « l'assistance d'experts européens » qui utilisent le potentiel de l'industrie dans le Maghreb.

« Nous devons parvenir à une division internationale du travail permettant à la Chine de poursuivre son développement tout en assurant celui de nos économies du Sud », a déclaré Chelbi à Bruxelles, en insistant nettement sur la « fabrication de produits haut de gamme ».

Pour protéger le textile, secteur pilier de l'économie tunisienne, le gouvernement a demandé en début d'année à l'OMC de stabiliser les prix de

ces produits face au flux de marchandises de provenance asiatique. La proposition a été appuyée par le Maroc, le Mexique, la Turquie et la Colombie.

Le secteur génère plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière et des recettes des exportations industrielles, ce qui a conduit non seulement les autorités, mais encore les professionnels et les fédérations, à prendre conscience de la situation à laquelle ils doivent aujourd'hui faire face. Relancer le secteur et le renforcer afin d'éviter qu'il ne perde ses capacités compétitives : tel est l'objectif que se sont marqué de nombreuses entreprises en voie de réforme pour pouvoir affronter la crise annoncée.

Algérie : pourquoi résister ?

L'angoisse vécue par le secteur en Tunisie et au Maroc, où le textile est la première source d'emploi (surtout en raison de l'existence d'un gigantesque secteur informel incluant des ateliers clandestins, etcétera) n'est pas comparable à la déstabilisation à laquelle doivent faire face les entreprises du secteur en Algérie.

Le manque de stabilité politique et la bien moindre tradition du secteur textile et de l'habillement en Algérie transparaît dans son faible intérêt pour défendre, sur la scène internationale, un secteur que ses voisins maghrébins jugent sur le point de disparaître.

Au mois de janvier sont apparues, comme dans le reste du Maghreb, les analyses négatives et démoralisatrices. Dans le cas algérien, le retard technologique dû à la récente guerre civile et le fort potentiel des matières premières énergétiques ont isolé un secteur qui, en à peine six mois, est entré dans une grave crise.

D'après les données officielles, plus de 100 entreprises se trouvent dans une situation difficile, non seulement en raison de l'insuffisance d'investissements destinés à la formation de dirigeants et à la modernisation des outils de travail pour augmenter la production et la compétitivité, mais encore parce que la « privatisation » et

Exportations de textile et habillement, 1995-2003

en millions de dollars et pourcentages

Textile

					Partie correspondant au textile sur le total des exportations de marchandises	
	1995	2001	2002	2003	1995	2003
Chine	13 918	16 826	20 563	26 901	9,4	6,1
Maroc	177	143	139	158	3,8	1,8
Tunisie	165	199	227	...	3,0	3,3
Union européenne	62 196	51 638	52 961	58 938	3,0	2,0
Intra-UE (15)	40 218	29 498	29 818	32 567	3,0	1,8
Extra-UE (15)	21 978	22 140	23 143	26 371	2,9	2,4

Habillement

					Partie correspondant à l'habillement sur le total des exportations de marchandises	
	1995	2001	2002	2003	1995	2003
Chine	24 049	36 650	41 302	52 061	16,2	11,9
Maroc	797	2 342	2 437	2 834	16,9	32,5
Tunisie	2 322	2 601	2 696	...	42,4	39,2
Union européenne	48 457	48 463	51 917	59 947	2,3	2,1
Intra-UE (15)	33 518	32 721	35 327	40 903	2,5	2,3
Extra-UE (15)	14 939	15 742	16 590	19 044	2,0	1,7

Source : Organisation mondiale du commerce.

« l'association » ont été les seules alternatives à la disparition du secteur.

Au cours des 40 dernières années, la canalisation des importations de textile dans les pays industrialisés par des quotas a conduit le secteur, dans certains pays comme l'Algérie, à s'assoupir et à adopter un comportement conformiste, cette année plus que jamais confirmé. Dans la restructuration économique et sociale de l'Algérie, le secteur textile n'est pas une priorité. Les exigences des entreprises victimes de la crise actuelle ont à peine été étudiées, et il n'existe aucune implication active du gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika en vue de s'allier à ses voisins maghrébins ou à l'Europe pour parvenir à une solution satisfaisante.

Des comparaisons sensées

Les pays du Maghreb sont chers. En quelques années, nous sommes passés du *boom* de la délocalisation des grandes marques du textile eu-

ropéennes vers le proche (géographiquement) Maghreb, au transfert des commandes à la lointaine Asie, capable, malgré la distance, de fabriquer le produit plus vite et moins cher.

Le coût élevé de l'énergie (au Maroc, elle est deux fois plus chère qu'en Tunisie ou en Egypte, et 10 fois plus qu'en Turquie), la pression fiscale et l'éventuelle négociation d'un nouveau pacte social rendent la Chine beaucoup plus compétitive que le Maghreb.

Le salaire minimum au Maroc s'élève à 164,09 euros, alors qu'en Tunisie, il est de 129,95 – en Roumanie, 78,64, et en Egypte, inférieur à 47.

L'industrie textile chinoise, dont la mentalité de travail et la capacité de sacrifice sont supérieures à celles des européens et des maghrébins, a accaparé la production de pulls, de pantalons et de sous-vêtements.

Dans le processus de reconversion du secteur – qui s'est vu accéléré par la libre incursion du produit chinois sur le marché – l'un des rares avantages pesant en faveur du Maghreb est le maintien des délais de livraison.

Importations de textile et habillement, 1995-2003

en millions de dollars et pourcentages

Textile

					Partie correspondant au textile sur le total des importations de marchandises	
	1995	2001	2002	2003	1995	2003
Chine	10 914	12 573	13 060	14 217	8,3	3,4
Maroc	399	1 403	1 483	1 659	4,7	11,7
Tunisie	1 289	1 440	1 425	...	16,3	15,0
Union européenne	57 227	46 671	47 091	52 534	2,8	1,8
Intra-UE (15)						
Extra- UE (15)	17 009	17 173	17 273	19 967	2,4	1,8

Habillement

					Partie correspondant à l'habillement sur le total des importations de marchandises	
	1995	2001	2002	2003	1995	2003
Chine	969	1 274	1 356	1 422	0,7	0,3
Maroc
Tunisie	435	501	541	...	5,5	5,7
Union européenne	74 184	81 002	86 366	101 294	3,6	3,5
Intra-UE (15)
Extra- UE (15)	40 666	48 281	51 039	60 391	5,7	5,4

Source : Organisation mondiale du commerce.

Tandis que les économies maghrébines favorisent d'autres produits comme les chaussures, ou s'ouvrent vers des industries comme celle du jouet et du meuble, selon certains analystes espagnols, à Rabat, il est nécessaire d'améliorer la technologie de la livraison de marchandise, selon une collaboration fondée sur cette situation géographique de frontières communes.

De plus, les analyses pessimistes dans les capitales maghrébines assurent que le plus grand effort doit se focaliser sur un « investissement permanent ». Selon un rapport du Bureau Commercial espagnol au Maroc, « 25 % des réalisations du secteur correspondent aux résultats d'entreprises à capital ou participation étrangère, et le volume des investissements étrangers s'est vu multiplié par cinq au cours des 10 dernières années ».

Cet intérêt doit se concentrer sur l'investissement des petites et moyennes entreprises européennes au Maghreb, afin de profiter de la proximité géographique et culturelle des marchés européens, de la main d'œuvre com-

pétitive et qualifiée, et des procédures douanières rénovées.

Maghreb et Europe : le même danger

Plus de 2,5 millions de personnes travaillent dans les quelques 17 000 entreprises du secteur textile en Europe. Parmi celles-ci, 95 % correspondent à des petites et moyennes entreprises, qui totalisent un chiffre d'affaires de 214 milliards d'euros.

L'Europe est devenue le second grand exportateur de textile et habillement, après l'irruption exorbitante de la Chine dans le secteur. De fait, l'Europe possède les droits de douanes les plus bas du monde (7,5 %) et prêche pour un marché « équilibré, sain et loyal ».

C'est sous une telle approche que Peter Mandelson, commissaire au Commerce, a proposé d'analyser l'évolution de neuf catégories de produits textiles d'Euratex (Fédération européenne des

producteurs de textile) après l'entrée en vigueur de l'Accord Multifibres.

La réaction du gouvernement chinois a été catégorique. Il ne saurait permettre la limitation de ses exportations et l'application de mesures « illégales » de sauvegarde, non prévues dans le règlement de l'OMC.

L'Europe, qui est passée de 49,8 % (1980) des exportations mondiales à 34,2 % (2002) tandis que la Chine triplait son potentiel (de 4,6 % à 13,5 %), est consciente qu'en 2010, le pays asiatique couvrira entre 40 % et 50 % des importations de vêtements vers l'UE. De fait, au cours des trois dernières années, la Chine a augmenté ses exportations de 70 % et réduit ses prix de 50 %.

Dans la réforme générale du secteur, forcée et accélérée par la Chine, l'Europe (et en particulier l'Espagne, dans la mesure où la France et l'Allemagne ne veulent pas interférer dans la croissance de la Chine car il s'agit d'un pays en voie de développement) doit se concentrer sur l'intégration progressive du secteur dans un espace commun unissant les deux côtés du Déroit.

« Nous devons appuyer l'association, à travers des filiales, des réseaux ou des mécanismes tels que la stratégie de consommation, la recherche, la formation, la production et les services », a expliqué un diplomate européen dans un récent forum d'investissement tenu à Tanger.

Pour le moment, le textile, à l'instar de ce qui se passe dans bien d'autres secteurs, sera inclus dans le système paneuroméditerranéen (dont l'entrée en vigueur est prévue à la fin de cette année) visant à partager la matière première et à mélanger la production des pays de la Méditerranée signataires, afin de se protéger contre la concurrence chinoise, de plus en plus féroce.

Pour que cet espace commun soit efficace, certains pays comme la France prêchent pour l'innovation, les incitations fiscales et la lutte contre la contrefaçon ou l'imitation frauduleuse, qui a trouvé dans le secteur textile un vaste marché de consommation, surtout dans les pays en voie de développement – comme ceux du Maghreb – à faible pouvoir d'achat. ■